



RÈGLEMENT Circuit Régional EQUIFEEL BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Applicable durant le circuit 2023



Circuit Régional BFC
Equifeel

1

Plusieurs étapes et une grande finale

Rendez-vous en Région :

- **12/03/2023 : Equitation Passion (90) - N°2391783**
- **20-23/04/2023 : Equivalée (71) - N°2390747**
- **07/05/2023 : Ecurie des Etangs (58) - N°2389363**
- **21/05/2023 : C E Jura Sud (39) - N°2392742**
- **28/05/2023 : CDE de la Nièvre (58) - N°2389439**
- **04/06/2023 : Etrier Bisontin (25)- N°2394030**
- **30/06 et 1/07/2023 : Finale Championnat Régional BFC Lure (70)**

PRÉAMBULE :

Un circuit régional est mis en place pour la saison 2023 composé de sept étapes et d'une finale régionale à RAHON (39).

Chaque étape étant championnat départemental, elle comptera doublement pour les qualifications des cavaliers licenciés ou domiciliés dans le département organisateur du concours. La finale, quant à elle, comptera doublement pour les cavaliers licenciés ou domiciliés dans la région Bourgogne Franche-Comté.

À chaque étape départementale, deux classements seront réalisés : classement du concours et classement au championnat départemental.

Les étapes de concours sont ouvertes aux cavaliers hors département et hors région Bourgogne Franche-Comté.

1. Les étapes du circuit Régional 2023

Les étapes du circuit régional seront les suivantes :

- 12/03/2023 : Equitation Passion (90) - N°296292
- 20-23/04/2023 : Equivallée (71) - N°295355
- 07/05/2023 : Ecurie des Etangs (58) - N°294093
- 21/05/2023 : C E Jura Sud (39) - N°297148
- 28/05/2023 : CDE de la Nièvre - N°294159
- 04/06/2023 : Etrier Bisontin - N°298264
- 30/06 et 1/07/2023 : Finale Championnat Régional BFC Lure (70)

2. Epreuves concernées

Les caractéristiques des épreuves (âge du cavalier, taille du cheval ...) sont identiques à celles du règlement général Equifeel FFE.

Quelque soit le concours, les différentes catégories présentes dans le circuit seront les suivantes :

- Club A
- Club poney 1
- Club 2
- Club 1
- Club élite

Les autres catégories qui seraient mises en place par l'organisateur (préparatoire, autre catégorie club ...) ne seront pas comptabilisées dans le challenge.

3. Conditions de participation

Le cumul des points s'effectuera à l'intérieur de chaque catégorie sans panachage.

Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.

Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.

Dans le cas où un cavalier participe à une même épreuve avec deux chevaux, le meilleur résultat sera pris en compte.

Pour prétendre au classement final, les cavaliers doivent **participer à au moins 2 étapes du circuit.**

4. Prix et récompenses

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 200€/concours étape VALIDE par le CRE BFC et labélisé circuit régional. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional seront récompensés dans chacune des catégories (**à la condition d'avoir un podium complet**). Le CRE BFC prend en charge les podiums du circuit régional (plaques, flots et médailles). Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de la soirée des champions en 2024.

5. Droit à l'image

Les cavaliers participant au **Circuit Régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional CRE BFC**.